

HEMA

Nom de l'entreprise / des magasins	HEMA
Type d'entreprise	Chaîne de magasins en gestion directe
Situation du siège	Amsterdam, Pays-Bas
Année de création	1947
Propriétaire	Actionnariat privé
Cotée en bourse	Non
Chiffre d'affaires (2006)	+/- 1 milliard €
Bénéfice (2006)	
Nombre de points de vente	418 dont 59 en Belgique
Type de magasins	388 magasins en gestion directe, 130 magasins franchisés. En Belgique, HEMA a repris une partie des magasins Sarma en 1997
Pays où les produits sont vendus	Pays-Bas, Luxembourg, Belgique, Allemagne, France
A répondu au questionnaire	Oui
Description des produits	Articles de base pour le ménage, biscuiterie-chocolaterie, habillement pour enfants, hommes et femmes, à prix moyen voire faible

1. FILIÈRE D'APPROVISIONNEMENT

Peu d'informations sont disponibles spécifiquement sur les achats textiles et habillement de Hema. Globalement, pour l'ensemble de ses achats (y compris alimentaires, utilitaires ou accessoires de décoration), Hema traite avec un millier de fournisseurs dont 70% en Europe et 30% ailleurs. Nous ne disposons cependant pas d'information concernant les modes d'approvisionnement, le nombre de sous-traitants et les lieux de production de ses produits.

2. CODE DE CONDUITE

Contenu

Hema a adopté le code de conduite du BSCI. Ce code stipule que ce n'est pas l'entreprise membre du BSCI qui est responsable du respect des normes, mais bien le fournisseur et le sous-traitant. Ce code renvoie aux normes fondamentales du travail de l'OIT avec référence explicite aux conventions. Ceci s'applique donc également au droit d'organisation et de négociation collective. Dans les pays où ces droits sont limités par la loi, le code de conduite prévoit des formes alternatives d'organisation et de négociation ainsi que l'accès des représentants syndicaux à leurs

membres sur le lieu de travail. Le code ne prévoit pas explicitement un salaire minimum vital. Dans les pays où le salaire minimum légal ou le salaire sectoriel en vigueur ne permet pas de couvrir les dépenses de première nécessité, les fournisseurs sont encouragés à payer un salaire plus élevé, qui reste toutefois inférieur dans son mode de calcul à un salaire minimum vital.

Mise en oeuvre

Le code de conduite a été traduit dans plusieurs langues.

Le code de conduite figure dans ses contrats commerciaux.

Hema n'a réalisé aucun calcul pour déterminer le montant d'un salaire minimum vital en fonction du site de production.

Une formation sur le droit d'organisation est prévue pour les travailleurs.

Hema a pris des mesures en vue de faire cadrer les pratiques d'achat avec l'application du code de conduite.

Hema n'est pas disposée à payer un contrôle.

Hema participe à un projet de contrôle, à savoir le BSCI.

Hema a réalisé des audits chez des fournisseurs. A la fin de l'an-



née 2007, tous les fournisseurs devaient avoir subi un audit. Ces audits ont été réalisés par des collaborateurs de l'entreprise.

Les résultats des audits n'ont pas été publiés.

Vérification multipartite

Hema ne participe pas à une initiative de vérification multipartite.

Amélioration et procédure de plainte

Hema est disposée à financer des actions correctives.

Hema n'a pas fourni d'information sur la responsabilité en matière de traitement des plaintes. L'entreprise déclare se conformer à la procédure de plainte conseillée par le BSCI.

3. COMMUNICATION

Le code de conduite de l'entreprise est disponible sur internet mais pas dans les magasins.

Hema publie un rapport social en suivant les lignes directrices de Global Reporting Initiative.

Les étiquettes des vêtements indiquent le pays de production.

4. PARTICIPATION DES ACTEURS

En Belgique, Hema fait partie de la commission paritaire 312 qui regroupe les entreprises qui emploient au moins 50 travailleurs et qui exploitent au moins 3 branches commerciales différentes. Les travailleurs sont représentés syndicalement.

Hema n'a pas signé d'accord cadre et n'a pas fait l'objet d'un appel urgent de la Campagne Vêtements Propres.

5. PRATIQUES D'ACHATS

Pays à risque

Hema identifie la Birmanie comme pays à risque duquel aucun fournisseur ne peut être accepté.

Durée de la relation avec les fournisseurs

Hema considère cette information comme confidentielle.

Contrôle de la capacité de production des usines

Hema ne donne aucune information à ce propos.